

COLLONGES et VOUS

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Mars 2024 #28



LES DOSSIERS DE L'ÉDITION

10 | Le développement durable

12 | Une journée avec le conseiller numérique



MOT DU MAIRE

5 000...

Si vous regardez sur internet la population de Collonges, il vous sera probablement indiqué 4609, ce qui est la population officielle retenue par l'INSEE. Le chiffre officiel est en effet celui du 1^{er} janvier 2021. Depuis cette date, un peu plus de 200 logements ont été livrés sur la commune, ce qui correspond à un peu plus de 400 habitants : nous sommes donc bien arrivés au cap des 5 000 habitants dans notre commune ! Les 5 000 sont bien là : dans les écoles, les associations, dans les services de la mairie, etc. C'est pour cela que nous travaillons sur plusieurs projets (j'allais dire que nous nous battons sur plusieurs fronts, car c'est parfois une vraie bataille...) afin de construire un nouveau restaurant scolaire de 600 couverts, d'agrandir l'école Monsieur Paul, de refaire une nouvelle Maison Associative - École de Musique, d'agrandir les locaux de la Mairie dans la cour entre les deux bâtiments existants, de lancer une résidence « Séniors » avec une micro-crèche rue Pierre Termier à proximité des commerces de Trèves-Pâques et du Pôle médical, d'ajuster le nombre d'agents au nombre d'habitants, ...

Et ce n'est pas fini, car d'autres projets de construction (toujours avec 30 % de logements sociaux) sont à l'étude et

sont discutés pied à pied pour garder une taille admissible, une insertion paysagère correcte, etc.

A propos des logements sociaux, nous sommes encore sanctionnés cette année avec une augmentation de 59 % de notre pénalité, la portant à 160 000 € par an : c'est encore une fois une capacité financière en moins pour accueillir la nouvelle population... !

Cette pénalité est une moindre chose. Nous n'avons pas pu réaliser l'objectif triennal inaccessible fixé par la Préfecture de 140 logements sociaux en 3 ans de 2020 à 2022 : nous en avons vu construire 58 soit 41 % de l'objectif. Certaines communes, et pas des moindres, comme Caluire (!), se sont vu retirer leur pouvoir d'étudier et de signer les permis de construire, pouvoir transmis à la Préfecture !

Ne plus avoir la maîtrise des permis de construire, c'est perdre toute possibilité d'intégration des immeubles dans le paysage, perdre la possibilité de négocier une baisse de la densité (plus du tiers en moyenne) ou imposer un délai pour que les chantiers ne se télescopent pas, etc.

Le nouvel objectif triennal de 89 logements pour les années 2023 à 2025 devrait être réalisable et nous mettons tout en œuvre pour cela.

Mais en parallèle à toute cette effervescence, les élus, les agents, et surtout les bénévoles continuent de prévoir les animations de notre commune comme vous pourrez le constater en parcourant ce magazine. Ils contribuent grandement au classement de Collonges de 2^e sur 25 pour les « Villes et Villages où il fait bon vivre », dans le classement des communes de 3 500 à 5 000 habitants !

Vous pouvez également noter que nous organiserons dans les mois qui viennent une réunion publique pour parler de ces projets qui arrivent et de toute autre chose que vous voudrez évoquer.

À très bientôt pour le plaisir d'échanger avec vous.

Alain GERMAIN
Maire de Collonges au Mont d'Or

Sommaire

3 Vous y étiez ?

- 3 | Opération Petit Biscuit
- 4 | Retour en images

6 Actualités

- 6 | Nouveau CME, Chemin du Rochet, Panneaux lumineux
- 7 | Convention PUP signée, 24 mars, Expo Aude Berliner
- 8 | Les extensions de la mairie, de l'école, Un tournoi sportif
- 9 | Zoom sur... les petits ambassadeurs

10 Dossiers

- 10 | Actions concrètes de Développement Durable
- 12 | Une journée avec le conseiller numérique

14 Ça bouge à Collonges

- 14 | Platine Audition, Au Fil des Mémoires
- 15 | La Récré des Aînés, Yama Gestion
- 16 | Portrait de Thomas Musitelli

17 Agissons ensemble

- 17 | Comment moins consommer d'énergie ?

19 On répond à vos questions

- 19 | Les déchets verts, Site internet et professionnel, Frelon asiatique, Les élections européennes
- 20 | La pyrale du buis, Les chenilles processionnaires, Et vos chiens ?

20 Et si on remontait le temps ?

- 20 | Un déraillement meurtrier

21 Expression politique et état-civil

- 21 | Paroles de la majorité et de la minorité
- 21 | État-civil

22 À votre agenda

- 22 | Tous les événements de mars à mai



Opération Petit Biscuit

Une animation pour égayer les fêtes de fin d'année 2023



17 gagnants

Félicitations aux heureux gagnants du jeu-concours 2023

- Lot 1 : M. VILANOVA
- Lot 2 : N. GOMEZ
- Lot 3 : B. THOUABTIA
- Lot 4 : S. BOUDON
- Lot 5 : A. MARCHIZAUD
- Lot 6 : J. MARTINEZ
- Lot 7 : S. WEITZ
- Lot 8 : E. MOREAU
- Lot 9 : R. BEAUFORT
- Lot 10 : L. PAPHILLON
- Lot 11 : A.-E. LEROY
- Lot 12 : J.-P. MANIN
- Lot 13 : P. LIODENOT
- Lot 14 : M.-P. SOUTERENE
- Lot 15 : N. CLEMENCIN
- Lot 16 : D. ODE
- Lot 17 : E. PERRON

Vous avez été plus de 80 personnes à rechercher le Petit Biscuit dans Collonges.

Comme un conte de Noël

Un matin, alors qu'une famille préparait de délicieux biscuits en pain d'épices... l'un d'eux prit vie et s'échappa.

Voulant découvrir Collonges, le Petit Biscuit au nœud papillote se balada durant quatre semaines dans les rues, les commerces et les lieux publics de la commune.

Un jeu-concours pour les fêtes

Chaque lundi, le Petit Biscuit changeait de lieu et des indices étaient dévoilés sur la page Facebook et le site internet.

Lorsque vous preniez en photo ou signaliez la position du Petit Biscuit et que tout était correct, votre nom était retenu pour le tirage au sort. Il a eu lieu lors des Vœux du Maire du vendredi 12 janvier 2024 !

Des commerçants généreux

17 commerçants de Collonges se sont pris au jeu en offrant des lots. La municipalité tient à remercier le restaurant l'Auberge du Pont de Paul Bocusse, la pâtisserie Aux 2 des Monts, la Boucherie Charcuterie Maison Rouffiange Collonges, la Boulangerie

Joubert, la fromagerie Les Caves de la Biquette, les maraîchers Le Champ des Saveurs et Au Verger Maraîcher, La Ferme d'Emile, la boutique cadeaux Histoire de Voir, le magasin de vélos Hyperbike, l'Opticien de Collonges, le restaurant Pepperoni, le supermarché Le Petit Casino, la micro-brasserie Pix'Ale, le salon de coiffure ProfilMixte, la Pharmacie de Collonges, Sequoia Pressing, ainsi que Le Tabac Presse.

Une remise des prix lors des Vœux

Les participants ont ensuite patienté jusqu'aux Vœux du Maire pour découvrir s'ils étaient les heureux gagnants du jeu-concours. Pour les gagnants qui n'étaient pas présents lors de la cérémonie, un email a été envoyé pour les prévenir de la bonne nouvelle ainsi que de la démarche à suivre comme annoncé dans le règlement du jeu.

Le Service Communication espère que vous vous êtes amusés à rechercher ce Petit Biscuit et vous donne rendez-vous en décembre prochain pour une nouvelle animation !

Plus d'infos sur
www.collongesaumontdor.fr



Retour en images

Retrouvez tous les événements organisés par la Municipalité depuis...



Nouveau CME

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants est installé : 26 conseillers ont été élus par leurs camarades des classes des trois écoles de Collonges au Mont d'Or. Félicitations à Louison Camy-Debat, notre nouvelle maire du CME.



Cérémonie

La Municipalité a commémoré le jour de l'anniversaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et a rendu hommage à tous les morts pour la France.

novembre 2023

6 novembre

11 novembre



Collecte pour les Restos du Coeur



Spectacle Ernest Ridanto

Salle comble pour le spectacle "Ernest Ridanto" ! Comme pour la séance en avant-première avec les enfants des écoles Monsieur Paul et Jeanne d'Arc, beaucoup de rires, d'animations et d'émotions dans la salle des Fêtes.

15 et 16 décembre

15 décembre



Distribution des ballotins de chocolats

A l'approche des fêtes, le ballotin de chocolats offert par le CCAS apporte joie et chaleur aux habitants de plus de 75 ans.



Voeux du Maire



Atelier Code

20 décembre

12 janvier

1, 8 et 15



Atelier dédicace Nathalie Janer

Les jeunes artistes se sont amusés à créer un présentoir de pâtisseries colorées. L'illustratrice Nathalie Janer leur a fait découvrir des techniques de pliage pop up adaptées à leurs âges et qu'ils pourront reproduire chez eux. L'atelier fut suivi d'une séance de dédicace, dans le cadre du Festival Jeunesse d'Écully.

15 novembre



EJA

La médiathèque vous a fait découvrir des jeux accessibles pour les enfants en situation de handicap visuel, auditif et mental.

22 novembre



Saône en Scènes Fougères Crocodiles

Cette 12^e soirée de ce festival intercommunal de spectacles vivants de la Compagnie du Vieux Singe a été l'occasion de partager un moment riche et chaleureux comme en témoignent les rappels du public.

24 nov.



Séances contées

8 enfants et 6 parents sont venus écouter des histoires pour les tout-petits et plus de 30 enfants et 15 parents sont venus pour l'histoire contée en langue des signes avec Sylvia L'Huillier.

6 décembre



Illumination du sapin de Noël

4 décembre

La Mairie et Vous

La Municipalité est allée à votre rencontre pour échanger avec vous sur les projets en cours et les événements à venir autour d'un café partagé.

26 novembre



Page Scratch



Conférence enfant et chien

14 février

5 février

→ mars 2024



Nouveau CME

La citoyenneté dès le plus jeune âge

Le rôle du Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le CME a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de les faire s'exprimer dans le respect constant des autres. Élus pour un mandat de deux ans, ces jeunes conseillers participent activement à la vie de Collonges grâce à leurs actions et initiatives.

Vingt-six jeunes conseillers

En octobre, les trois écoles primaires de la commune ont voté pour élire les 26 conseillers : Sixtine Aimard, Achille Barbery, Augustine Bath, Manel Boukdir, Louison Camy Debat, Martin Chassé, Léonore Coste, Louison Cuer, Marius Demercière, Nathan

Forge, Léna Fourches, Margot Gayet, Lisa Godin, Arthur Grange, Raphaël Guillaumin, Lucille Guit, Maël Hervé, Tom Hugon, Iris Jammes, Sacha Le Bout, Gaël Madinier, Joséphine Nussbaum, André Pozzetto, Tsion Schlesinger, Mathias Vidon et Célia Zouaghi.

Une nouvelle maire des enfants

Le 6 novembre, Louison Camy Debat a été élue maire des enfants.

Trois commissions

Encadrés par Nicolas Delaplace (adjoint à l'Enfance et à la Jeunesse) et Marion Marmillot (responsable CME), les jeunes conseillers ont créé trois commissions : « Solidarité », « Loisirs » et « Environnement ». Les enfants débordent déjà d'idées. Certaines deviendront même des projets.

Chemin du Rochet

15 places de parking supplémentaires

Un nouveau parking va voir le jour dans le courant du mois de février, chemin du Rochet. Ce projet, d'un coût avoisinant les 40 000€ (éclairage non compris), comportera 15 places de stationnement, ainsi qu'une place pour les personnes à mobilité réduite. À terme, il est également prévu d'ajouter trois sources d'éclairage, d'enherber le talus et d'y planter des arbres.

PANNEAUX LUMINEUX

Nouveauté !

Depuis le 27 décembre 2023, vous avez sans doute remarqué que deux nouveaux panneaux lumineux ont été installés sur la Place de la Tour et dans la rue de Gélives.

Les anciens panneaux lumineux ont été retirés car les pièces de rechange n'étaient plus disponibles.

Les nouveaux panneaux lumineux sont à faible consommation.

L'électronique est optimisée afin d'être le plus économe possible et une cellule photo électrique règle la luminosité selon l'ensoleillement et optimise ainsi la consommation.

De plus, aucun message n'est programmé de 22 h à 6 h.

Grâce à eux, la mairie et les associations de Collonges peuvent diffuser des informations, des événements et des alertes sous forme d'écrits ou d'affiches.

Si vous êtes une association collongearde et que vous souhaitez diffuser vos manifestations sur les panneaux lumineux de la ville, contactez directement le service communication.

Plus d'infos sur www.collongesaumontdor.fr
communication@collongesaumontdor.fr





Carnet de voyages

De Aude Berliner

Nul besoin de partir en voyage quand l'instant présent vous inspire.

Grâce à cette exposition, vous découvrirez le bien-être de l'art du carnet de voyages. On lâche prise, on s'évade, on devient touriste sans partir, on se reconnecte à l'essentiel.

Dessiner ou peindre en pleine nature nous rappelle que la simplicité et les émotions dansent autour de nous comme les couleurs dansent sur la toile.

Aude Berliner, graphiste et peintre de formation, ouvre notre regard aux bulles d'inspiration, de vie et de ressourcement qui nous entourent.

Découvrez ses œuvres lors des horaires d'ouverture de la médiathèque : le mardi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 10 h à 19 h, le jeudi de 15 h à 19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h, le samedi de 10 h à 12 h 30

Du mardi 19 au samedi 23 mars
Vernissage le mardi 19 mars à 19 h
Aux horaires de la médiathèque
Salle Médiaplus
Infos : 04 78 22 02 12



Conventions PUP signées

Financements pour les projets municipaux

Les conventions de Projets Urbains Partenariaux (PUP) ont été signées avec la Métropole et les promoteurs privés. Elles permettent à la commune de bénéficier de financements des promoteurs pour les nouveaux équipements publics nécessaires et générés par l'arrivée de nouveaux habitants via ces programmes immobiliers. C'est grâce à ces outils d'aménagement urbain que la commune peut financer ses grands projets d'extension de l'école et de construction du bâtiment associatif.

Bâtiment associatif

Les anciens locaux de l'école et de l'EMMO seront détruits pour permettre l'implantation d'un bâtiment associatif et de l'école de musique. Ce bâtiment sera construit en même temps qu'un immeuble de logements sociaux le long de la rue de Chavannes. Plus de 900 m² permettront aux acteurs de la vie associative de disposer de locaux neufs

et fonctionnels pour assurer toutes leurs activités existantes ou en devenir et de créer de nouvelles salles de réunions.

Résidence Seniors Sociale

Le terrain situé rue Pierre Termier, acquis par la mairie en 2016, a été vendu à VILOGIA fin 2023. Cette année, cet organisme lance toutes les études préalables à un début de construction en 2025. Le projet comprend 20 logements à destination des personnes âgées autonomes et sans besoin médical. Dans son enceinte, sera également installée une micro-crèche dont la gestion sera confiée à un prestataire privé. Ce projet à proximité des commerces et des professions médicales et paramédicales de Trèves Pâques facilitera les déplacements doux et sans dénivélé pour les futurs occupants. De plus, la présence d'une micro-crèche donnera à ce projet une réelle dimension intergénérationnelle.

24 mars

Journée nationale des ATSEM

La mairie a à cœur de mettre à l'honneur les 5 ATSEM qui font un travail formidable au service des élèves de maternelle de l'Ecole Monsieur Paul. Elles accompagnent les enseignants dans la préparation des activités. Elles veillent les enfants lors des siestes, des temps de récréation. Elles garantissent une sécurité physique et affective tout en aidant l'enfant à développer son autonomie et à vivre en groupe. Elles s'appellent Émeline, Fanny C., Fanny G., Rose et Stéphanie.



L'extension de la mairie

Pour répondre aux nouvelles demandes

La mairie doit être agrandie pour répondre aux demandes. Le permis de construire du projet est en cours d'instruction et les travaux devraient démarrer en juillet.

Le projet permettra de créer des bureaux entre la mairie et le bâtiment arrière existants, les reliant entre eux. Les nouveaux bureaux (120m²) seront implantés sur un seul niveau, avec toiture végétalisée.

Très étroit aujourd'hui vers les boîtes aux lettres municipales, l'accès arrière sera élargi pour une liaison piétonne plus fonctionnelle et adaptée.

L'ancien logement sur place sera transformé en locaux professionnels pour assurer aux agents de plus en plus nombreux les conditions réglementaires de travail (vestiaires des services techniques et de police municipale, salle de déjeuner).

L'extension de l'école

Un rendez-vous pour petits et grands

La municipalité agrandit les équipements du Village des Enfants (voir édition précédente). La sélection des entreprises pour les travaux a dû se dérouler en 2 temps. C'est pourquoi la phase 1 du projet a pris un mois et demi de retard (démarrage début mars 2024) pour la création du nouveau parking de 34 places. La phase 2 devrait commencer comme prévu en mai.

Un tournoi sportif

Les COLL'ympiades

La 3^e édition des COLL'ympiades aura lieu le 4 mai 2024 au Parc de la Jonchère.

Par équipe de deux, composée d'un adulte et d'un enfant/ado (7 à 16 ans), vous devrez relever différents défis sportifs et culturels adaptés à chacun afin de gagner le plus de points possibles ; le tout dans un esprit convivial.

Les trois premières équipes remporteront un trophée !

Les inscriptions seront limitées aux 100 premières équipes. Pas d'inscription le Jour J.

Samedi 4 mai de 14 h à 18 h

Parc de la Jonchère.

Inscription du 1er avril au 2 mai à 17 h

via bulletin papier ou en ligne sur

www.collongesaumontdor.fr





ZOOM SUR...

LES PETITS AMBASSADEURS

Depuis fin 2018, avec l'accompagnement de la Métropole de Lyon sur les 2 premières années, la commune composte les déchets de préparation des repas et des restes d'assiettes triés par les enfants au restaurant scolaire, (420 repas servis chaque midi).

Une action unique sur le territoire

En 5 ans, à Collonges, 725 élèves ambassadeurs du tri ont été formés dans 7 classes de CM1. En 2024, nous avons 2 nouvelles classes référentes (47 élèves).

Sur une année scolaire, les jeunes ambassadeurs suivent le cycle de compostage en 3 séances animées par la commune :

1. Compréhension du processus de compostage et formation pratique à l'ajout de matière dans le bac.
2. Étude des décomposeurs (insectes et autres petits organismes) avec loupes et boîtes d'observation.
3. Tamisage et récolte du compost.

Les objectifs pédagogiques sont :

- Sensibilisation à la nature et contre le gaspillage alimentaire
- Transmission des connaissances acquises auprès des autres élèves de l'école

Un compost qui sent bon

Le compostage en 3 bacs permet un affinage équilibré du compost. Pas de coulures, pas de moucheron, il sent même bon !

Une réussite de toutes les équipes

La coordination entre les services du restaurant scolaire, des espaces verts et de l'école est maintenue grâce à l'implication de chacun à chaque étape de la chaîne de compostage. Le compost, de très bonne qualité, est utilisé pour les plantations communales.

Le développement durable : des actions concrètes à Collonges



La municipalité mène une politique d'actions prenant en compte le développement durable de manière transversale dans toutes les délégations.

Des engagements durables

Votre commune est engagée et active en matière de Développement Durable.

Le plan d'actions suivi actuellement a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Il s'organise selon les 4 axes de travail définis dans le PCAET* de la Métropole de Lyon (*Plan Climat Air Energie Territorial).

Les actions réalisées à Collonges vous sont présentées dans ce dossier. Certaines ont des effets visibles dès aujourd'hui et d'autres s'inscrivent sur le long terme.

Des engagements transversaux

Chaque délégation a à cœur d'agir en respectant les principes du Développement Durable :

• Urbanisme

Une Charte architecturale et paysagère et un Vademecum durable ont été créés (voir édition précédente).

• Voiries et cadre de vie

Le renouvellement des éclairages publics en LED et la réduction de puissance au cœur de la nuit permettent 77 % d'économies (voir p.17).

• Enfance et jeunesse

Les subventions aux animations scolaires suivent des critères prioritairement environnementaux. La commission soutient l'école dans sa démarche E3D et met en place des actions dédiées comme « Changeons d'air » avec le CME ou « Ambassadeurs compostage » (voir p.9).

• Médiathèque

La grainothèque et le potager mis en place participent à la sensibilisation à la biodiversité.

PLAN CLIMAT COMMUNAL

Axe 1 "Tous héros ordinaires"

Éco-responsabilité interne
Achats et marchés publics durables
Qualité de l'air

Axe 2 "Une économie intégrant les enjeux climatiques"

Évolution de l'agriculture
Évolution des espaces verts
Réseaux intelligents

Axe 3 "Un aménagement durable et solidaire"

Gestion, économies d'énergie et d'eau sur le patrimoine communal
Exigences environnementales sur le patrimoine communal et leviers communaux d'éco-rénovation

Axe 4 "Un système de mobilité sobre et décarboné"

Déplacements des élus et du personnel municipal
Leviers communaux pour les déplacements

Mieux préserver l'eau et l'air

Toutes les actions comptent comme l'utilisation de produits d'entretien éco-labellisés dans les locaux municipaux et la mise en place de détecteurs de CO² dans tous les bâtiments occupés par des enfants pour suivre la qualité de l'air.

Au Village des Enfants, des récupérateurs d'eau seront installés. Vous pouvez aussi le faire chez vous grâce à la subvention municipale ouverte depuis 2023.

Économiser l'énergie et rendre nos bâtiments performants

La commune suit de manière continue ses consommations et prend des mesures régulières d'amélioration des installations d'éclairage et de chauffage.

Lors de nouvelles constructions, la mairie élabore aussi un cahier des charges avec des critères exigeants. Les entreprises doivent proposer des infrastructures comportant par exemple pour l'extension du Village des Enfants :

- une chaufferie centrale au bois,
- une gestion connectée GTB/GTC,
- des panneaux photovoltaïques,
- une architecture bioclimatique.

En matière d'éclairage, les rénovations LED permettent 60 % d'économies d'énergie à la salle des sports et 40 % sur les terrains de tennis et aux abords de l'enceinte sportive. La rénovation de l'éclairage urbain permet 77 % d'économies (voir p.17).

Le plan de sobriété énergétique communal permet un gain significatif depuis 2022 sur les consommations énergétiques avec des locaux tertiaires et sportifs chauffés respectivement à 19°C et 15°C.



Améliorer nos espaces verts

Depuis 2023, les espaces verts s'approvisionnent en circuits courts (serres du lycée agricole de Dardilly). Les massifs seront plantés progressivement en 2024 avec un mélange arbustes/vivaces dont 30 % de plantes annuelles. Des arbres ont été plantés en bord de Saône et d'autres le seront bientôt rue de la Plage. Un verger collectif a été créé au chemin Neuf : ses premiers fruits apparaîtront en 2024.

Les essais de désimperméabilisation des allées du cimetière initiés en 2023 se poursuivent. Un nouvel ensemencement a eu lieu à l'automne (voir édition juin 2023).

Consommer bio et local

Au restaurant scolaire de l'école Monsieur Paul, les approvisionnements

sont regroupés par la centrale d'achat de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ici aussi, les choix des élus et agents sont engagés. Dans les menus :

- la part de bio est de 50 % dont 40 % en local,
- les saisons sont respectées,
- seulement 5 % de produits sont « industriels », les 95 % de produits bruts reçus sont préparés sur place.

Améliorer nos déplacements

Pour faciliter les mobilités douces, 43 arceaux à vélos, 2 contresens-vélo localisés et 1 liaison piétonne rue de Chavannes/allée du Colombier ont été créés par la mairie depuis 2020. Une dizaine de liaisons piétonnes sécurisantes ont aussi été inscrites dans le PLU-H.

Pour les agents municipaux, la mairie opte pour l'achat de véhicules électriques : une camionnette (2021) et une voiture (2019).

Protéger nos espaces naturels et agricoles

La municipalité défend certaines actions localement et auprès de la Métropole de Lyon depuis plusieurs années. Après 3 ans de démarches, la proposition de nouveaux espaces de nature et d'agriculture périurbaine a été retenue dans l'évolution des zonages à Collonges.

Le soutien de l'agriculture périurbaine se poursuit. Sur le plateau de Moyrand-Charézieux, un futur financement participera à l'étude de la construction d'un bâtiment agricole pour les exploitants déjà présents. Un éco-pâturage est en projet sur les terrains communaux de la Pélonnière. Vous pourrez bientôt voir des moutons "tondre" les parcelles sans électricité ni carburant !

Ces deux initiatives sont financées en grande partie par des subventions PENAP en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or.

Une demi-journée avec... le conseiller numérique

Alexis Aumeunier est bibliothécaire à la médiathèque mais pas seulement ! Il est également médiateur numérique. Créé en 2020 par la municipalité pour répondre aux besoins des Collongeards, ce service a pour objectif d'aider toute personne rencontrant des difficultés avec les outils informatiques.

Que vous soyez un enfant, un adolescent ou un adulte, vous pouvez bénéficier gratuitement de l'aide numérique grâce aux différents ateliers en réservant au 04 26 01 92 55.

Jeudi

13 h La médiathèque n'est pas encore ouverte mais une certaine effervescence semble y régner. Alexis prépare son premier rendez-vous de la journée, prévu à 13 h 15. Un sénior a pris contact pour ses démarches administratives en ligne. « *Lorsqu'une personne prend rendez-vous pour un problème donné, on lui demande d'apporter son ordinateur, téléphone ou tablette. S'il s'agit d'une aide pour des demandes administratives, les administrés doivent apporter les papiers nécessaires* ».

13 h 15 Le sénior du premier rendez-vous arrive, ordinateur en main. « *Bonjour Monsieur F., comment allez-vous ? Êtes-vous prêt pour refaire votre carte d'identité ?* ». Après s'être installés tous deux, et après vérification des papiers administratifs apportés nécessaires, Alexis commence par lui expliquer comment se rendre sur France Connect. Il lui indique ensuite comment rentrer ses identifiants. Et tous deux remplissent ensemble le formulaire en ligne. Le but étant de comprendre le fonctionnement de cette démarche, de donner confiance en ses capacités et donner les moyens à la personne de pouvoir le refaire ultérieurement.

14 h Le deuxième rendez-vous concerne une femme d'une soixantaine d'années qui souhaite apprendre à utiliser son nouveau



téléphone : configuration de certains paramètres (agrandissement de la taille d'écriture de l'ensemble du téléphone), installation d'applications, utilisation des fonctionnalités du mode appareil photo. « *Aujourd'hui le téléphone portable est de plus en plus présent dans nos vies, y compris chez les séniors. Ils utilisent de plus en plus ces outils pour garder le lien familial. Tant et si bien qu'il y a autant de personnes qui viennent me demander mon aide pour le téléphone que pour les ordinateurs.* »

14 h 50 Les ateliers collectifs vont bientôt débuter et Alexis prépare les ordinateurs de la médiathèque. Les participants vont, cet après-midi, apprendre à utiliser une boîte email grâce au support interactif « Les bons clics ».

15 h à 16 h 30 « *Pendant cet atelier, vous ferez des exercices pour comprendre comment s'organise votre boîte mail et pour envoyer des mails. Êtes-vous prêts ?* ». C'est dans une bonne ambiance et pleins de motivation que les participants s'arment de leur souris



pour commencer le cours. Durant cette séance, les séniors apprennent à ouvrir un mail, à identifier les différentes parties d'un mail (expéditeur, sujet, texte), à rédiger un texte qu'ils devront envoyer à un ou plusieurs destinataires. « *La séance est terminée, la semaine prochaine nous verrons la sécurité sur internet !* ».

Un sénior s'approche d'Alexis pour lui faire part de ses inquiétudes du thème suivant. Alexis le rassure et lui explique que la semaine prochaine



Atelier Codage Scratch

il lui montrera comment effectuer des recherches sur internet de façon sécurisée.

16 h 35 Nous comprenons qu'Alexis a également un rôle de médiateur et qu'il rassure les personnes qui ont des réticences à utiliser leur téléphone ou leur ordinateur. « **Ces personnes pensent qu'elles vont casser l'ordinateur en cliquant sur au mauvais endroit. Je veux leur montrer qu'elles peuvent tout faire.** »

16 h 40 Une jeune femme téléphone à la médiathèque pour des renseignements. « **Bonjour, je ne pense pas que vous pourrez m'aider mais est-ce que vous avez un contact pour m'apprendre à utiliser ma tablette graphique ?** ». Anne, bibliothécaire, transmet l'appel à Alexis qui indique être en mesure de lui apprendre à utiliser sa tablette graphique. Il lui propose un rendez-vous. La femme surprise lui explique qu'elle ne savait pas que ce service numérique était

également pour elle. Alexis nous précise : « **De nombreuses personnes pensent à tort que les ateliers individuels numériques sont uniquement pour les personnes âgées. Alors qu'en réalité, ils sont pour tout le monde car il n'y a pas d'âge pour rencontrer des problèmes en informatique** ». Il nous confie qu'une fois, il a aidé un adolescent à faire du montage vidéo, et a appris à un père de famille comment utiliser une application sur son téléphone portable.

17 h à 18 h 30 C'est l'heure de jouer à l'apprenti réalisateur ! Les enfants ont aussi leurs créneaux. Pendant trois séances, ils vont, à partir de Lego®, créer un film d'animation grâce au stop motion. « **J'adore apprendre aux enfants toutes les notions relatives au cinéma et au fonctionnement de l'œil. Je leur montre en exemple un praxinoscope et un thaumatrope pour expliquer de manière concrète comment on peut recréer du mouvement à partir d'objets inertes. J'aime varier les thèmes, je me rappelle les séances sur Harry Potter, Star Wars, Retour vers le "passé", l'espace. Bientôt les Jeux Olympiques seront à l'honneur ! Les enfants adorent ces ateliers ludiques** ». Nous laissons les réalisateurs en herbe créer leurs films...

Les démarches possibles



Atelier numérique collectif pour adultes avec des thématiques



Atelier numérique pour enfants pour apprendre à coder, faire du cinéma avec le stop motion



Aide aux démarches en ligne : carte grise, carte identité, etc.



Atelier individuel pour toutes demandes liées à l'ordinateur, la tablette, le smartphone

Platine Audition

Un nouveau audioprothésiste

Théo Spay, audioprothésiste DE, a ouvert son centre auditif Platine Audition à Trèves-Pâques.

Son objectif est d'offrir à tout patient un service local, de proximité et personnalisé. Le cœur de son service est la protection auditive avec une fabrication sur mesure (anti-bruit, anti-eau, ...), le dépistage gratuit sans ordonnance, l'appareillage sur ordonnance, ainsi que la prise en charge des acouphènes.

Il délivre tout type d'appareil auditif (100 % santé inclus) avec un essai gratuit et sans engagement d'un mois du matériel.

04 78 40 35 70

19 rue de Trèves Pâques

www.platine-audition.com

theo.spay@platine-audition.com

Prise de rendez-vous téléphone ou doctolib

Ouverture les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h



Au Fil des Mémoires

Visites du Collonges Historique

Connaissez-vous les secrets de la villa Granjon ? Savez-vous quel mystérieux visiteur est venu plusieurs fois aux Cèdres ?

Avez-vous entendu parler de la bataille de l'eau autour du lavoir de Braizieux ?

Qui se réjouissait de piétiner chez lui les crosses de fusils des Autrichiens ?

Mais pourquoi deux églises à Collonges au Mont d'Or ?

Ce sont quelques-unes des questions auxquelles l'association Au Fil des Mémoires vous propose de répondre au cours de promenades à travers les quartiers anciens du village.

Quatre dates sont proposées le samedi de 9 h 30 à 12 h : 23 mars, 25 mai, 13 juillet et 12 oct.

Visites gratuites

Durée : environ 2 h 30

Inscriptions via un message adressé à aufildesmemoires@gmail.com



La Récré des Aînés

Des voyages organisés

L'association compte aujourd'hui 36 adhérents actifs, et elle a la capacité de doubler ce nombre sans problème ! Elle est constituée principalement de retraités mais si vous avez du temps et souhaitez rencontrer des personnes sympathiques et motivées pour échanger, alors rejoignez-les. La Récré des Aînés propose de nombreuses activités pour répondre aux attentes de chacun. Ainsi, les membres se réunissent tous les jeudis après-midi à la salle des fêtes pour jouer et échanger puis ils s'attablent à un goûter convivial. Cette année, des sorties sont organisées à la journée en autocar avec, par exemple, la visite du Château de la Roche (42) ou bien des caves de la Chartreuse (38)

Paul THIBAUD - 06 60 98 39 71

Colette THIMONIER - 06 78 26 24 71

larecresainesdecollonges@gmail.com



Yama Gestion

Gestion administrative

Agnès Simoncini a ouvert son entreprise le 1^{er} septembre 2023 à Collonges au Mont d'Or. Avec une expérience de 30 ans dans la gestion administrative, son objectif est d'aider les artisans et les petites entreprises à optimiser cette charge afin de leur libérer du temps pour se concentrer sur le cœur de leur activité.

Si vous êtes artisan, chef d'entreprise ou dirigeant, vous pouvez faire appel à ses services de façon récurrente ou ponctuelle en lui confiant votre gestion administrative (courriers, devis, factures, etc.). Agnès Simoncini peut également préparer des documents à remettre au comptable et gérer la trésorerie, le bilan recettes/dépenses ou tout autre besoin lié à votre activité.

Son forfait mensuel est calculé au plus juste et il est sans engagement.

06 12 42 11 84

**6t, rue de Trèves-Pâques
yamagestion@gmail.com**

Le doyen de Collonges

Thomas Musitelli a fêté ses 102 ans à l'EHPAD d'Albigny sur Saône en compagnie de sa famille et de ses amis.

Thomas Musitelli est né le 8 novembre 1921 à Brembilla dans la belle région de la Lombardie (Italie). C'est accompagné de son père et de ses quatre frères qu'il est arrivé en France en 1936 à l'âge de 15 ans pour trouver un travail.

« Je compte aller jusqu'à mes 104 ans. »

Il s'intègre facilement dans sa nouvelle patrie et se passionne rapidement pour la danse et le football. Il fera d'ailleurs partie de plusieurs clubs dans sa région et à Cuiseaux.

Sa passion pour la danse le conduira dans un bal à Collonges au Mont d'Or. C'est là qu'il fera la rencontre de sa belle et future épouse Renée Bernard en cette année 1952, à l'âge de 31 ans.

Deux ans plus tard, ils se marient et s'installent tous deux dans la commune de leur rencontre. C'est donc à Collonges au Mont d'Or que Thomas crée sa société d'élagage et d'entretien des espaces verts qui aura jusqu'à dix salariés.

« De la pêche, des cartes et des parties de boules »

Le week-end, il aime par-dessus tout taquiner le sandre lors de longues parties de pêche en Saône et Loire. Joueur redoutable aux cartes et aux boules, il tente sa chance lors de nombreux concours qu'il remporte. Difficile pour ses concurrents de le battre !

« Une retraite bien méritée ! »

C'est à l'âge de 65 ans que Thomas prend sa retraite. Il consacra son temps à aider sa famille et ses amis.

« Il faut manger du miel, ça aide à bien vieillir »

À l'aube de ses 100 ans, il entre à l'EHPAD Jacques Chauviné à



Né le 8 novembre 1921
à Brembilla (Italie)

Arrive en France en 1936 à l'âge
de 15 ans.

Rencontre sa future épouse
Renée en 1952

Se marie en 1954. Puis il
emménage à Collonges au Mont
d'Or et y fonde son entreprise
d'élagage et d'entretien des
espaces verts

Prend sa retraite à 65 ans

A 100 ans, va à l'EHPAD d'Albigny
sur Saône

Albigny sur Saône en compagnie de son épouse Renée. Celle-ci décéda en juin 2022.

Très courageux, il ne rate pas ses séances de kiné et continue ses exercices au pied de son lit.

Très entouré par sa famille et ses amis, il nous a promis de vivre jusqu'à ses 104 ans et c'est ce que nous lui souhaitons de tout cœur.

Comment moins consommer d'énergie ?

À chaque édition, cette page vous mettra au défi.



Les aides possibles

Consommez moins d'énergie chez soi

La Métropole de Lyon met en place des outils et dispositifs pour vous aider à économiser, maîtriser et contrôler votre énergie.

Ecoréno'v

C'est un service de la Métropole de Lyon destiné à conseiller et accompagner les projets d'éco-rénovation de l'habitat privé. Tous les propriétaires peuvent prendre contact avec l'ALEC Lyon.

Habitez mieux

Les propriétaires aux revenus les plus modestes peuvent bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

Prime Air Bois

Pour réduire la pollution liée au chauffage individuel au bois et améliorer la qualité de l'air sur le territoire, la Métropole de Lyon aide financièrement les particuliers à remplacer leur cheminée ancienne génération.

Signalez un problème dans votre logement

La Métropole de Lyon déploie l'outil Histologie afin d'identifier les situations de mal-logement.

Plus d'infos sur

www.collongesaumontdor.fr/mon-quotidien/urbanisme/aides-renovation

La Mairie avec vous

Après trois années de travaux, le passage en 100 % LED du parc d'éclairage public de la commune se terminera en juin 2024.

Certaines rues ont dû subir des travaux de génie civil, d'autres ont vu leurs mâts et leurs lampes remplacés.

Dès juin 2024, la fin de ce grand chantier de rénovation et d'évolution permettra d'atteindre l'économie globale de 77 % sur la consommation initiale, avec une estimation de 284 000 kW tombant à 60 126 kW.

Des travaux ont également lieu dans les bâtiments.

Pour rappel, en 2023, les rénovations en LED de l'éclairage de la salle des sports permettent une économie de 60 %. Les rénovations des terrains de tennis et des abords de l'enceinte sportive permettent un gain énergétique de 40 %.

Plus d'infos sur www.collongesaumontdor.fr

Comment réduire sa facture d'électricité ?

Pendant vos achats

Regardez l'étiquette énergie afin d'évaluer la consommation de l'appareil et donc de son coût d'utilisation.

Les bons gestes au quotidien

- Éteindre les veilles permet d'économiser jusqu'à 15 % de la facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude), soit plus de 100 €/an. Utilisez des multiprises à interrupteur qui permettent de brancher plusieurs appareils et de les éteindre tous en même temps.

- Ne laissez pas les lumières inutiles allumées. Éteignez les lumières en sortant d'une pièce. Placez les canapés, bureaux près de fenêtres et profitez le plus longtemps possible de la lumière naturelle.

- Pour les lave-linge et lave-vaisselle, privilégiez le mode "Eco", ne les faites fonctionner que lorsqu'ils sont pleins.

Plus d'infos sur agirpourlatransition.ademe.fr

LES DÉCHETS VERTS

Au printemps, la Métropole de Lyon en lien avec la commune organise à Collonges au Mont d'Or une collecte saisonnière des déchets verts. Vous pouvez y déposer les tontes de pelouse, la taille de haies, les branchages et les feuilles mortes. L'accès est gratuit et est réservé aux particuliers.

Les samedis 23 mars, 6 et 20 avril, 4 et 18 mai et 1^{er} juin • De 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 • Rue des Sablières



Frelon asiatique

Vous suspectez la présence de frelons asiatiques (individu ou nid) ? Le nid des frelons asiatiques est souvent niché en pleine lumière dans des situations exposées (façades d'immeubles, avancées de toits extérieures, cimes des arbres).

Le nid des frelons européens est dans l'obscurité et non à l'air libre.

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur www.frelonsasiatiques.fr



SITE INTERNET ET PROFESSIONNEL

Vous êtes artisans, commerçants, entrepreneurs ou professionnels de santé à Collonges au Mont d'Or et vous souhaitez figurer sur le site internet de la mairie ?

Vous pouvez contacter le service communication communication@collongesaumontdor.fr

La page dédiée aux professionnels de la commune est très consultée par les habitants et d'autres visiteurs.

ON RÉPOND À VOS QUESTIONS

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024, en fonction de la réglementation électorale de chaque pays.

Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 (samedi 8 juin pour le continent américain et les Caraïbes) pour élire les représentants français.

Vous avez jusqu'au 3 mai 2024 pour vous inscrire sur la liste électorale française.

Plus d'infos sur www.collongesaumontdor.fr



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La pyrale du buis

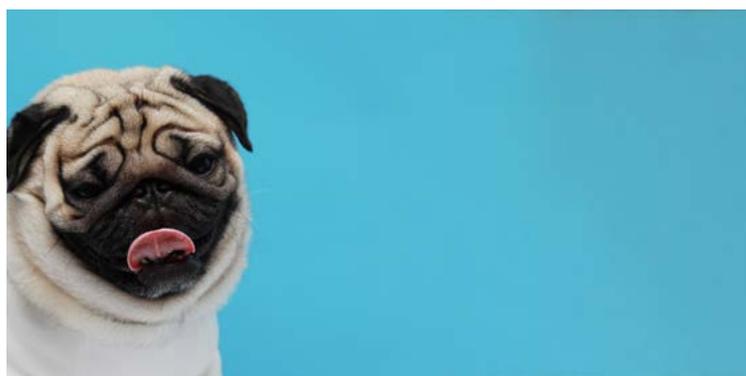
Les chenilles Pyrale du buis sont très voraces. Elles se nourrissent des feuilles de buis et peuvent défolier un buis entier en quelques heures. Dès mars, la Pyrale du buis revient. Vérifiez vos buis pour repérer les chenilles de ce papillon ou leurs excréments (boulettes vertes). Elles apparaissent une 1^{ère} fois au printemps, une 2^e fois en juin-juillet et une 3^e fois en septembre. Renseignez-vous auprès de jardinerie ou de professionnels.

Les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils urticants provoquant des irritations voire des allergies graves pour l'Homme et les animaux. Les nids aussi peuvent être urticants. La période hivernale est recommandée pour se débarrasser des cocons de chenilles processionnaires des pins. Il faut agir avant le redoux (mois de mars ou printemps).

Comment les reconnaître ? Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de soies urticantes et allergisantes. Les chenilles marchent en procession et construisent des nids de soie aux extrémités des branches de pins et de cèdres, dont elles se nourrissent des aiguilles.



RÉPOND QUESTIONS



Et vos chiens ?

La commune a constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs. Un petit rappel de savoir-vivre s'impose.

Nous avons tous slalomé entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans car avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant !

Par respect pour les enfants qui jouent dans l'herbe ; pour les habitants qui se rendent dans un commerce, sur leur lieu de travail, etc. ; pour les promeneurs qui souhaitent profiter du paysage sans avoir les yeux rivés sur le sol ; pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts et de l'espace public... il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller au ramassage des déjections canines de leur animal de compagnie (arrêté n°12-32 relatif à la protection de la qualité du cadre de vie et de la sauvegarde de l'environnement). La commune met à votre disposition deux distributeurs de sacs gratuits "les toutounets", qui se situent :

1, rue Général de Gaulle et à l'angle des rues de Trèves-Pâques et Pierre Termier.

Un déraillement meurtrier

Le 10 mars 1924, un terrible accident eut lieu à la halte des Grands-Violets de Collonges, faisant état de trois morts et quinze blessés. Que s'est-il passé ?

« Lancé dans la nuit comme un bolide, à une allure de 90 km/h, le Rapide Calais-Vintimille arrive à la halte des Grands Violets. Il était 4 h 18.

Soudain, dans l'emportement de la vitesse, un feu vert, le long du talus, sur la gauche, passe en éclair devant les yeux du mécanicien Charles Bocquet.

Le disque-signal ordonnait de ralentir et d'abandonner la voie normale de Perrache pour bifurquer, en traversant la Saône, sur Lyon-Brotteaux. M. Bocquet, désespérément, bloqua ses freins, afin d'aborder l'aiguille à la vitesse réglementaire de 35 km/h.

Derrière lui, un choc effroyable se produit : la machine, pendant quelques secondes, oscilla sur ses roues comme secouée par quelque ouragan infernal, et finalement, pareille à un monstre blessé, se coucha sur le ballast, vomissant l'eau bouillante de sa chaudière. Le mécanicien et son chauffeur, Pierre Pouly, se trouvèrent projetés sur la voie.

Lorsqu'ils se relevèrent, stupéfaits d'être encore vivants, leurs yeux virent un spectacle tragique. Des wagons disloqués, éventrés, dressaient leur masse noire sur le bleu sombre de la nuit finissante. De ce chaos informe, des plaintes, des gémissements, des appels sortaient : des gens à demi-vêtus se dégageaient et fuyaient comme des fous à travers la campagne endormie. »

La nouvelle du déraillement arrive rapidement à Lyon. Plusieurs secours, à savoir, le secrétaire général de la police, le commandant des gardiens de la paix, vingt gardes, vingt-huit sapeurs-pompiers et trois médecins dont le docteur Bérard



Photographie générique d'un train à vapeur

arrivent sur les lieux du drame pour secourir les survivants et prodiguer les premiers soins.

À 8 h, le sauvetage est terminé. Le bilan est douloureux, sur les trente-huit passagers du train, on déplore trois morts et quinze blessés. La plupart des victimes était de nationalité anglaise.

Afin de connaître les raisons de ce drame, une double enquête est menée : une par le procureur de la République et par le commissaire spécial de la gare de Perrache et l'autre par la direction de la compagnie Paris-Lyon-Marseille. Un ensemble de circonstances (train en retard au départ de Paris, train supprimé finalement présent sur la ligne, les signaux non pris en compte, la météo, etc.), a poussé le mécanicien à freiner brutalement.

« La brusque rupture d'équilibre dans sa vitesse entre la tête et la queue du convoi, jeta hors des rails un wagon de deuxième classe qui suivait le dernier sleeping : ce fut la cause de l'accident. »

Le 12 mars, le juge d'instruction chargé de l'affaire inculpe le mécanicien d'homicide par imprudence en le laissant en liberté provisoire. Mais l'enquête se poursuivra.

Le service communication

DES DÉTAILS INSOLITES

« Deux jeunes anglaises forts jolies, à demi-vêtues de vêtements pris au hasard, sont assises au revers d'un talus, cigarette aux lèvres, monocle à l'oeil, et suivent indifférentes et flagmatiques, l'agitation qui se fait autour d'elles. »

« Encore délicieusement surprise de se savoir en vie, Mme Cormack faisait, hier, sur son lit d'hôpital, le récit de la catastrophe et dira : c'est un petit accident qui ne retardera notre voyage que de quelques jours. Tout de même, vos chemins de fer auraient bien pu nous éviter cette surprise, le jour-même de l'augmentation des tarifs. »



Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

Parole de la majorité

À l'occasion des rencontres individuelles et collectives, vous nous faites remonter vos ressentis et vos remarques sur l'action municipale. Sachez que ces échanges nourrissent les actions que nous menons. En tant qu'habitants de Collonges vous contribuez, par ce biais, à la construction des politiques publiques locales. Les élus de la majorité ne restent jamais insensibles à l'ensemble de vos remontées.

En effet, nous sommes tous acteurs de ce qui se construit sur notre

commune et des processus de démocratie locale :

- Vous, citoyens, dans toutes vos participations à la vie associative, aux réunions et enquêtes publiques, aux comités de quartier, aux diverses élections, (pour information, les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain).
- Nous, élus de la majorité, dans l'organisation de ces procédures et la construction des projets répondant à l'intérêt général.

C'est ainsi que nous sommes fiers du travail accompli : les chantiers vont entrer dans la phase opérationnelle et visible pour les habitants après quatre ans de travail, d'études préalables, de définition de besoins,

de combats pour le financement tout en intégrant les contraintes réglementaires. Les premières barrières de chantier vont se mettre en place.

Nous sommes heureux, à l'issue de ces quatre premières années de mandat, de voir l'installation du chantier de l'école ou la réalisation concrète de projets pour vous rendre la vie plus agréable dans notre belle commune. Déclarer des grandes intentions ne suffit pas, il faut dire comment on le fait, avec quels moyens, avec qui, puis suivre les réalisations. Les prochaines réunions publiques seront l'occasion d'en discuter. Nous vous y attendons nombreux.

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrène, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.

Parole de la minorité

Cher.e.s concitoyen.ne.s, en ce début d'année 2024, nous tenions à vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Le temps file à toute vitesse, et nous voilà déjà à deux ans de la prochaine mandature. Au nom de Collonges Avenir et de toute l'équipe composée de Catherine, Dominique, Jacques, Pierrick, et

moi-même, nous vous souhaitons une année pleine de bonheur, de réussite, et surtout une excellente santé. En pensant à notre commune, nous aspirons en cette fin janvier à un environnement dynamique et bien pensé. Des transports actifs, ponctuels, des quartiers pourvus de parkings, de zones de jeux pour nos enfants, d'espaces verts. Nous souhaitons des constructions raisonnables arborées et une belle école qui respectent l'harmonie de notre cadre de vie. Des commerces,

au sein du hameau de la mairie et de la gare, des mini-crèches, un ensemble sportif complémentaire et plus de salles pour nos associations. Ensemble, unis et engagés, nous avons à cœur de contribuer à faire de Collonges un endroit où il fait bon vivre, où chacun peut s'épanouir et trouver son bonheur au quotidien... Nous vous assurons de notre dévouement pour le bien-être de notre commune.

Patrick Joubert, Dominique Boyer-Rivière, Pierre-Marie Lelard, Catherine Arnaud, Jacques Maisse

État-civil

BIENVENUE : Liam CLERC (1^{er} octobre) - Aylan HAMDANI (6 novembre) - Gabriel GUILMART (12 novembre) - Apolline PERRET (24 novembre) - Amir HAMMAMI (15 décembre)

REGRETS : Maurice MIDROIT (4 octobre) - Catherine WEIBEL (25 octobre) - Océane SCHEID (2 novembre) - Simone DECLERIEUX née THINEY (14 novembre) - Alain GENOIS (26 novembre) - Philippe GINEYS (23 décembre) - Michelle ENSELME née GUILLOT (25 décembre)

À votre agenda !

Retrouvez tous les événements de mars à mai.

MARS

Dimanche 3 mars

LE SUPER LOTO FOOT
FC Saint-Cyr/Collonges

13 h 30 - Salle de la Source - Saint Cyr

Mercredi 6 mars



BÉBÉS LECTEURS

Médiathèque

Des histoires racontées aux tout-petits pour développer leur imagination et les ouvrir au monde.

De 9 h 30 à 10 h - Médiathèque
De 0 à 3 ans - Gratuit - Entrée libre

CONTES DU MERCREDI

Médiathèque

Des contes de toutes les couleurs et de toutes les cultures.

De 17 h à 17 h 30 - Médiathèque
Dès 3 ans - Gratuit - Entrée libre

Vendredi 8 mars

CARNAVAL

Le Sou des Écoles

17 h - Salle des Sports

Samedis 9, 16, 23 mars

MATCH DE BASKET

AS Basket Collonges

Après-midi et soir - Salle des Sports

Dimanche 10 mars

MATCH DE FOOT

FC St-Cyr/Collonges vs Monistrol

15 h - Stade des Combes à Saint-Cyr

THÉÂTRE

UN GRAND CRI D'AMOUR

La Boulevardière

17 h - Salle des Fêtes

Mardis 12 et 26 mars

ATELIER ASTRONOMIE

Les Ateliers de Collonges

20 h - Salle Médiaplus

Mercredi 13 mars

ENFANT ET CHIEN

ÉVITEZ LES MORSURES

Médiathèque

Grâce à des jeux de rôles, quizz et chansons, un éducateur canin de ChienEmoi (PECCRAM) expliquera à votre enfant le comportement à adopter face aux chiens afin de réduire les risques de morsures.

17 h 30 - Salle Médiaplus

De 8 à 12 ans - Inscription 04 26 01 92 55

AUDITION DES ÉLÈVES

EMMO

19 h - Salle des Fêtes

Du mardi 19 au samedi 23 mars



CARNET DE VOYAGES

Aude Berliner et Mairie de Collonges

Nul besoin de partir en voyage quand l'instant présent vous inspire.

Grâce à cette exposition, vous ressentirez le bien-être de l'art du carnet de voyages.

Horaires de la médiathèque - Salle Médiaplus

Mardi 19/03 - 19 h - Salle Médiaplus

Vernissage avec la présence de l'artiste

Samedi 23 mars

CONCERT CHANSONS

EMMO

19 h - Salle des Fêtes

Samedis 23 mars et 25 mai

VISITES GUIDÉES

Au Fil des Mémoires

9 h 30 à 12 h - Sur résa - Voir p.14

Dimanche 24 mars

FÊTE DU PRINTEMPS

Comité des Fêtes

10 h - Parc de la Jonchère

AVRIL

Mercredi 3 avril



BÉBÉS LECTEURS

Médiathèque

De 9 h 30 à 10 h - Médiathèque

De 0 à 3 ans - Gratuit - Entrée libre

CONTES DU MERCREDI

Médiathèque

De 17 h à 17 h 30 - Médiathèque

À partir de 3 ans - Gratuit - Entrée libre

Vendredis 5 avril et 24 mai

CONFÉRENCE

Au Fil des Mémoires

20 h - Salle des Fêtes

Samedi 6 avril

CONCERT MUSIQUES ACTUELLES

EMMO

18 h 30 - Salle des Fêtes

Samedis 6 et 27 avril

MATCH DE BASKET

AS Basket Collonges

Après-midi et soir - Salle des Sports

Dimanche 7 avril

CHASSE AUX TRÉSORS

Mairie de Collonges

Parcourez Collonges et ses alentours à la recherche d'indices.

Informations à venir

MATCH DE FOOT

FC St-Cyr/Collonges vs Lyon Duchère 2
15 h - Stade des Combes à Saint-Cyr

Mardis 9 et 23 avril

ATELIER ASTRONOMIE

Les Ateliers de Collonges
20 h - Salle Médiaplus

Mercredis 10 et 17 avril



TOURNOIS SWITCH

Médiathèque

Chaque année, les Tournois Switch réunissent les amateurs de Mario et compagnie. Au-delà du jeu, on s'encourage, on crée des stratégies et on développe son esprit d'équipe comme son fair-play.

De 15 h à 17 h - Salle Médiaplus
Gratuit - Inscription 04 26 01 92 55

Du lundi 15 au vendredi 26 avril

STAGES DE FOOT

FC Saint-Cyr Collonges
Stade des Combes

Jeudi 25 avril



JARDIN POTAGER

ATELIER PETITES GRAINES
Médiathèque

Enfants, parents et grands-parents, retrouvez-vous autour des semis pour le potager. Un atelier intergénérationnel et participatif pour bien commencer le printemps.
De 16 h à 18 h - Médiathèque
2 € - Réservation 04 26 01 92 55

Dimanche 28 avril

MATCH DE FOOT

FC Saint-Cyr/Collonges vs Trévoux
15 h - Stade des Combes à Saint-Cyr

Mardi 30 avril

JAZZ DAY

Concerts pour cette Journée internationale du Jazz.

De 17 h 45 à 21 h 15 - Auditorium de l'Agora à Limonest

MAI

Samedi 4 mai



LES COLL'YMPIADES

Mairie de Collonges

Elles font leur grand retour pour cette 3^e édition. Par équipe, vous devrez relever différents défis sportifs et culturels adaptés à chacun afin de gagner le plus de points possible. Les champions remporteront un trophée !
De 14 h à 18 h - Parc de la Jonchère
Voir p.8

STAGE ÉCOUTE, CORPS ET VOIX

Au Fil de l'Écoute

De 10 h à 18 h - Salle Rispal

MATCH DE BASKET

AS Basket Collonges

Après-midi et soir - Salle des Sports

Dimanche 5 mai

STAGE ÉCOUTE, CORPS ET VOIX

Au Fil de l'Écoute

De 9 h 30 à 17 h - Salle Rispal

Mardis 7 et 21 mai

ATELIER ASTRONOMIE

Les Ateliers de Collonges
20 h - Salle Médiaplus

Mercredi 8 mai

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Mairie de Collonges
11 h - Cimetière

Jeudis 16, 23 et 30 mai

SESSION 3 - ATELIERS NUMÉRIQUES ADULTES

Médiathèque

De 15 h à 16 h 30 - Salle Médiaplus
Gratuit - Inscription 04 26 01 92 55



CINÉ CLAP JEUX OLYMPIQUES

Médiathèque

Découvrez l'art du cinéma grâce au stop motion.

De 17 h à 18 h 30 - Salle Médiaplus
Gratuit - Inscription 04 26 01 92 55

Jeudi 16 mai

AUDITIONS DES ÉLÈVES EMMO

19 h - Salle des Fêtes

Dimanche 19 mai

MATCH DE FOOT

FC Saint-Cyr/Collonges vs Blavozy
15 h - Stade des Combes à Saint-Cyr

Vendredi 24 mai

SOIRÉES JEUX

Médiathèque

Amusez-vous lors de cette soirée jeux animée par les professionnelles de la boutique l'Odyssée des Coccinelles.

De 20 h à 22 h - Salle Médiaplus
Gratuit - Entrée libre

Samedi 25 et dimanche 26 mai



EXPOSITION DES ARTISTES

Mairie de Collonges

Echangez et voyagez dans les univers réalistes ou fantastiques des artistes.
Samedi 25/05 - 14 h à 21 h avec un vernissage à 18 h 30
Dimanche 26/05 - 10 h à 18 h
Église du Vieux Collonges

CARNET DE VOYAGES

Venez admirer les aquarelles d'Aude Berliner.
Grâce à cette exposition vous découvrirez le
bien-être de l'art du carnet de voyages.



EXPOSITION

**Du 19/03
au 23/03**

VERNISSAGE LE 19 MARS À 19 H

SALLE MÉDIAPLUS AUX HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

MAIRIE

Place de la Mairie - 04 78 22 02 12
mairie@collongesaumontdor.fr
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à
12 h et de 15 h à 17 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la mairie - 04 78 22 00 78
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à
12 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h
à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

MÉDIATHÈQUE

Chemin de l'Ecully - 04 26 01 92 55
Ouverture le mardi de 16 h 30 à 19 h, le
mercredi de 10 h à 19 h, le jeudi de 15 h à
19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le
samedi de 10 h à 12 h 30

